



Communiqué de presse

Le Verdur Rock : premier évènement labellisé BackSafe

27.06.2015

Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics et de la Sécurité routière et l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) lancent aujourd'hui, au Verdur Rock, un label pour les établissements et organisateurs d'évènements festifs. Objectif : sensibiliser les clients ou les participants de manière permanente à la sécurité routière.

BackSafe, rentrer à la maison en sécurité, c'est le nom de ce nouveau label sécurité routière. Il est octroyé par l'AWSR aux organisateurs d'évènements festifs ou aux établissements qui prennent des initiatives afin de favoriser le retour à domicile de leurs clients en toute sécurité.

Sensibiliser via les lieux de fête

L'année dernière, 316 personnes ont perdu la vie sur la route en Wallonie. Parmi les 293 accidents mortels recensés, 3 accidents sur 10 ont eu lieu pendant la nuit. La consommation d'alcool et/ou de drogue, la vitesse, la fatigue ou encore la distraction sont souvent à l'origine des accidents. Les jeunes âgés entre 18 et 34 ans sont particulièrement concernés. Près de 4 accidents mortels sur 10 dans lesquels ils sont impliqués ont en effet lieu la nuit. Avec ce nouveau label BackSafe, le Ministre Maxime PREVOT et l'AWSR entendent lutter contre cette problématique en récompensant les lieux de fête qui s'engagent pour la sensibilisation du grand public.

La charte BackSafe

Les organisateurs d'évènements et les établissements labellisés doivent satisfaire à une série de critères définis dans une charte, réalisée en collaboration avec l'AWSR. Tout d'abord, ils proposent diverses alternatives permettant aux fêtards de rentrer chez eux en toute sécurité (des navettes spéciales lors d'un festival, les horaires des transports en commun et l'arrêt le plus proche, le numéro de taxis locaux, ...). Ces informations sont communiquées bien à l'avance et également présentes sur le lieu de la fête ou dans l'établissement lui-même. Les établissements ou évènements labellisés diffusent par ailleurs des messages de sensibilisation à des endroits stratégiques à l'aide de matériel de communication qui peut être mis à leur disposition par l'AWSR (banderoles, affiches, présentoirs, ...). Enfin, de l'eau potable gratuite, la vente d'éthylotests jetables à un prix démocratique ou des actions de sensibilisation sont d'autres initiatives qui peuvent facilement être mises en place pour favoriser la sécurité routière et obtenir le label Backsafe.

Le festival Verdur Rock, 1^{er} évènement labellisé

Le festival Verdur Rock sera le tout premier évènement 100% BackSafe. La Ville de Namur, en collaboration avec l'équipe d'Esperanzah, a mis en place les éléments suivants:

- collaboration avec le TEC afin de renforcer les lignes de bus ;
- collaboration avec l'asbl EVENTPOOL pour inciter au covoiturage ;
- mise en place d'une plateforme pour inciter au couchsurfing (service d'hébergement temporaire et gratuit de personne à personne) ;
- mise à disposition d'eau gratuite dans tous les bars du festival ;



- possibilité pour les festivaliers d'apporter leurs boissons non-alcoolisées sur le site ;
- port d'un badge sécurité routière par tout le personnel horeca du festival ;
- messages de sensibilisation aux bars ;
- espaces de repos sur le site ;
- présence d'un stand de sensibilisation de l'AWSR au cœur du Village associatif.

L'objectif est de labelliser d'autres événements en 2015. Festivals, discothèques, fêtes de village, événements communaux, concerts, cafés, cercles étudiants... Tout type d'évènement festif peut solliciter le label BackSafe à condition de montrer un réel engagement pour la sécurité routière.

Un label 100% wallon

La création du label BackSafe a été décidée par le Gouvernement Wallon suite aux recommandations du Conseil supérieur wallon de la Sécurité routière. Etant donné la régionalisation récente des compétences en matière de sensibilisation à la sécurité routière, le Ministre Maxime PREVOT a chargé l'AWSR de mettre en place, gérer et promouvoir le label. Des partenariats se mettent en place avec divers acteurs œuvrant dans le même sens tels l'asbl « Modus Vivendi » qui gère le label « Quality nights », « Horeca Wallonie », ...

Sensibilisation sur le terrain cet été

Afin de sensibiliser les jeunes cet été, l'AWSR organisera des actions de sensibilisation lors de chaque événement labellisé BackSafe ainsi que dans toute une série d'autres événements. Une équipe se rendra sur place, elle proposera aux participants de tester des lunettes qui reproduisent les effets de l'alcool et de réaliser de petites épreuves. Objectif : leur montrer à quel point l'alcool peut avoir des répercussions sur leur capacité à conduire.

Pour Maxime PREVOT, le label BackSafe représente un outil important dans la sensibilisation du grand public et principalement des jeunes conducteurs. A côté des actions de sensibilisation sur le terrain, solliciter l'engagement des organisateurs d'évènement est essentiel pour contribuer à atteindre l'objectif fixé par le Ministre : réduire à 200 le nombre de victimes sur les routes wallonnes d'ici 2020.

L'AWSR est l'A.S.B.L qui œuvre pour la sécurité routière en Wallonie. Elle remplit 5 missions : l'organisation de campagnes de sensibilisation ; l'information et l'orientation des victimes ; le soutien de la politique de contrôle des services de Police ; la production et l'analyse de statistiques ; la présidence du Conseil supérieur Wallon de la Sécurité routière. L'AWSR est présidée par le Ministre wallon en charge de la Sécurité routière.

Contacts Presse :

Audrey JACQUIEZ - Porte-parole du Ministre Maxime PREVOT - 0497/161.861
Belinda DEMATTIA - Porte-parole AWSR - 0498/048.361